

Médiathèque

Chemin de la liasse - 69570 Dardilly
04 78 35 08 02 - mediathèque.dardilly.fr

La Médiathèque est un établissement public culturel qui par la variété de ses services doit favoriser l'accès à la culture et à la connaissance.

*Elle propose **un espace multimédia et des services numériques** ayant pour objectifs de :*

- *favoriser l'accès de tous aux technologies de l'information et de la communication*
- *élargir l'offre documentaire de la Médiathèque*
- *développer l'autonomie du public et l'accompagner dans son utilisation d'internet*

Règlement d'utilisation du service Multimédia

Le présent règlement a pour objet de définir les conditions d'utilisation et de fonctionnement du pôle multimédia et des services numériques de la médiathèque. Il s'ajoute au règlement de l'établissement qui régit l'ensemble des services proposés.

CONDITIONS D'ACCES

Usage public, pendant les heures d'ouverture de la Médiathèque :

Accès pour tous, sous conditions :

- de s'inscrire, avant chaque utilisation, auprès du personnel en déclarant son identité.
- L'accès des mineurs est placé sous la responsabilité des parents ou représentant légal. Les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés d'une personne de plus de 16 ans.
- Le nombre de personnes par poste est limité à 2.
- La présence de personne n'ayant pas de poste attribué est interdite.

Pendant les heures d'ouverture au public, le personnel de la Médiathèque assure le bon déroulement de l'utilisation du matériel et l'application du règlement.

Aucune formation personnelle et individuelle ne pourra être donnée en dehors des créneaux réservés aux initiations et formations.

Formations, en dehors des heures d'ouverture de la Médiathèque :

Accès pour tous sous conditions :

- Chaque formation proposée selon un calendrier déterminé par la médiathèque fera l'objet d'une inscription préalable, dans la limite des places disponibles.
- Les activités de formation sont menées sous l'encadrement d'un animateur et sont payantes. Le tarif est fixé par délibération du conseil municipal.
- Des associations ou groupes peuvent utiliser l'espace multimédia, sous réserve de validation par la Médiathèque et l'équipe municipale.

CONDITIONS D'UTILISATION

L'utilisateur s'engage à

- Respecter les lois en vigueur relatives à l'informatique (propriété intellectuelle, droit d'auteur, C.N.I.L, respect de la personne humaine, délit d'incitation à la haine raciale, ...)
- Respecter les règles relatives à la vie privée et notamment les règles du droit à l'image d'autrui.
- Ne pas consulter des sites contraires aux missions des établissements publics et à la législation française, tels que ceux faisant l'apologie de la violence, de la discrimination ou de pratiques illégales, les sites contraires à la morale publique.
- Ne pas intervenir sur l'ordinateur en cas de dysfonctionnement
- Ne pas utiliser ses propres logiciels sur les postes de consultation ou modifier en quoi que ce soit leur configuration.
- Ne pas utiliser une connexion internet mobilisant le réseau téléphonique de la Médiathèque (télémaintenance...)
- Ne pas accomplir d'acte de piratage, transmission de virus, téléchargement illégal, usurpation d'identité, intervention sur le réseau... L'utilisateur sera dans ce cas immédiatement exclu du service et s'exposera à des poursuites.
- Respecter le matériel : aucune dégradation volontaire et modification de la configuration des équipements ne seront tolérées.
- Ne pas échanger les postes attribués entre utilisateurs
- Respecter le règlement intérieur de la Médiathèque

Temps d'utilisation

Le temps d'utilisation est limité à 1h par demi-journée, renouvelable 1h si un poste est non demandé.

Impression

L'Impression est soumise à l'autorisation du personnel et conforme aux tarifs en vigueur pris par délibération municipale. Les imprimantes ne peuvent servir à des tirages en nombre.

Le personnel de la bibliothèque se dégage de toute responsabilité vis à vis de l'utilisation ultérieure des documents (images, textes...)

Téléchargement et enregistrement de documents

Dans le respect des lois suscitées, le téléchargement de documents est toléré dans la limite d'une utilisation raisonnable et sur support amovible appartenant à l'utilisateur. L'enregistrement sur le disque dur des micro-ordinateurs du pôle multimédia n'étant pas autorisé, l'établissement ne pourra remplir les conditions de confidentialité de tout document enregistré par erreur, lequel sera détruit.

Discussion en ligne et messagerie

Toutes les fonctionnalités d'Internet sont accessibles mais, dans le souci de respecter les missions qui incombent aux bibliothèques, l'usage de la discussion en ligne (Chat) et de la messagerie est seulement toléré. En cas d'abus, la médiathèque se réserve le droit de suspendre la connexion.

MATERIEL MIS A DISPOSITION

A l'espace multimédia

- 6 ordinateurs
- 4 tablettes
- 4 casques

A l'espace Enfance et Jeunesse (Rez-de-chaussée)

- 1 poste réservé uniquement à la consultation du catalogue de la médiathèque
- 1 tablette réservée aux moins de 10 ans
- 2 livres électroniques

A l'espace Ado-Adulte (Etage)

- 1 écran tactile réservé uniquement à la consultation du catalogue de la médiathèque
- 6 livres électroniques
- 1 tablette réservée à la consultation de la presse

A l'espace Jeux pour tous

- 1 tablette

Pour l'ensemble de la Médiathèque

- l'accès au wifi

SERVICES OFFERTS

- Un accueil et une aide des usagers dans leurs pratiques informatiques
- Une utilisation libre et la plus complète possible : consultation, bureautique, mails, démarches administratives, clé USB, écoute musicale, vidéo, jeux, forums, chat, courrier électronique...
- Une recherche documentaire développée et facilitée : accès à de nombreuses sources d'information multimédia gratuites, sur tous les sujets
- Une sensibilisation des jeunes à adopter un comportement responsable et avisé lorsqu'ils sont en ligne
- Des usages utilitaires et individuels favorisés : navigation, bureautique, consultations d'offres d'emploi, envoi de CV, démarches administratives, jeux, forums, chat, courrier électronique...
- La mise à disposition du réseau wifi, pour une connexion à partir de PC portables et Smartphones
- La mise en place de formations individuelles afin d'améliorer les connaissances des usagers sur les nouvelles technologies
- Différentes animations : projets liés aux arts numériques, blog, photo numérique, graphisme, musique, vidéo, site web...

RESPONSABILITE DE L'UTILISATEUR

- L'utilisation du service multimédia de la médiathèque reste sous la responsabilité de l'utilisateur.
- La bibliothèque ne pourra en aucun cas être tenue responsable du contenu des sites et services consultés, de la nature des données interrogées, transférées ou mises en ligne par les usagers et d'une manière générale de toute information consultée par l'utilisateur. Les parents ayant autorisé un mineur à consulter seul Internet l'ont fait en toute connaissance de cause : malgré la vigilance des bibliothécaires, la consultation de sites sensibles reste possible."
- Tout manquement au présent règlement ou tout comportement inapproprié peut entraîner des sanctions : exclusion temporaire ou définitive, poursuites judiciaires...
- La détérioration du matériel informatique mis à disposition par la commune engage la responsabilité personnelle de l'utilisateur qui devra prendre en charge financièrement les frais de remise en état

RESPONSABILITE DE LA MEDIATHEQUE

- La Médiathèque met l'utilisateur en garde sur le fait que certaines informations diffusées sur internet peuvent être inexactes ou incomplètes.
- La Médiathèque n'est pas responsable d'éventuelles restrictions d'accès ou d'inaccessibilité à certains services
- La Médiathèque n'est pas responsable de la perte éventuelle de données.
- La Médiathèque n'est en aucun cas responsable de problèmes éventuels pouvant survenir lors d'opérations d'achats sur internet.

Conformément à la loi du 24 mars 2006 relative à la conservation des données des communications électroniques, seront conservées pour une durée d'un an, les informations suivantes : le nom et prénom de l'utilisateur, les sites internet consultés, la date et l'heure de consultation, la durée de connexion. Ces informations pourront être fournies sur demande en cas de requêtes judiciaires.

Le personnel de la Médiathèque est chargé de faire appliquer le règlement général de la Médiathèque et la charte d'utilisation du pôle multimédia, pour un bon fonctionnement du service.

Je reconnais avoir pris connaissance de la présente Charte.

Nom, Prénom Fait à Dardilly, le.....

*Signature, précédée de la mention « Lu et approuvé »
(pour les mineurs, signature du parent ou du représentant légal)*